

PLUi de Carros : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 29 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Carros (Alpes-Maritimes) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 4 mars 2026. Il délimite 84 zones, dont 38 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 29 avril 2026.

- Le PLUi de Carros s'applique dans sa version du 4 mars 2026 ; nous publions 80 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 84 zones : 38 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 16 agricoles (A) et 30 naturelles (N).
- Sur les 99 communes des Alpes-Maritimes dont nous publions le document, Carros occupe le rang 22 par le nombre de zones délimitées : 33 zones de plus que la médiane du département (51 zones).
- 488 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Carros depuis 2013, pour 1 265 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	84 zones
Zones urbaines (U)	38 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	16 zones
Zones naturelles (N)	30 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI METROPOLE NICE COTE D'AZUR
Version du	4 mars 2026
Partition GPU	DU_200030195
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200030195/3c792b42afaf0c73febbebdfd156b50f/200030195_reglement_20250711.pdf
Règles extraites	80 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Carros

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Risque industriel, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	19 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	15 octobre 2024
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	3 plans

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/carros-06033>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Carros : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Feu de forêt, Inondation, Mouvement de terrain,
Séisme

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UAa, UBa, UBc, UBe, UBg, UBh, UCh, UDb, Udf, UEa, UEe, UEh, Ufb1, Ufb3, Ufb6, Ufb7, Ufb8, Ufc1, Upi, Upj, UPk, UTg, Uza2, Uzb3

Situation administrative

Code INSEE

06033

Code postal

06510

Intercommunalité

Métropole Nice Côte d'Azur

Département

Alpes-Maritimes

Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

84 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

84 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

84 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Gattières (2,0 km)

89 zones

Le Broc (3,6 km)

61 zones

Saint-Jeannet (3,6 km)

93 zones

Saint-Martin-du-Var (3,9 km)

41 zones

Castagniers (4,1 km)

82 zones

Colomars (4,6 km)

79 zones

Saint-Blaise (5,0 km)

62 zones

Aspremont (5,1 km)

56 zones

La Roquette-sur-Var (5,8 km)

50 zones

Gilette (6,7 km)

37 zones

La Gaude (7,6 km)

106 zones

Tourrette-Levens (7,7 km)

64 zones

Falicon (7,8 km)

30 zones

Vence (8,3 km)

98 zones

Bonson (8,5 km)

20 zones

Levens (8,5 km)

72 zones

Saint-André-de-la-Roche (9,7 km)

89 zones

Nice (10,8 km)

576 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/06-alpes-maritimes/carros-06033>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.